



AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Programme concerné :

Arrêté établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (PAR 7) en Bretagne.

Il s'agit de la 7^e génération de ce programme, le PAR 6 Bretagne ayant été signé le 2 août 2018, puis modifié les 18 novembre 2019 et 18 novembre 2021. L'article 5 de la directive NITRATES de 1991 prévoit que les États-Membres réexaminent, et le cas échéant révisent, leur programme d'action au moins tous les 4 ans.

Durée de la participation du public :

Du mercredi 7 février 2024 au dimanche 10 mars 2024 inclus.

Décision adoptée au terme de la participation :

Arrêté préfectoral signé par le préfet de région, établissant le 7^e programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (PAR 7).

Site internet dédié à la participation du public :

<https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-sur-le-projet-d-arrete-a5696.html>

Sur ce site et sur la durée de la participation, le public peut :

- déposer ses observations et soumettre ses propositions
- consulter le dossier mis à sa disposition intégrant le rapport d'évaluation environnementale, auquel est soumis ce programme.

Le dossier peut être mis à disposition en format papier dans les conditions prévues aux articles R.123-46-1 et D.123-46-2 du code de l'environnement.

Site internet pour consulter l'avis de l'autorité environnementale :

https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/par_nitrates_bretagne_cle66e11d.pdf

Autres références réglementaires :

- sur les consultations réglementaires, concernant les programmes « nitrates » : article R.211-81-3 du code de l'environnement ;
- sur la participation du public : articles L.123-19 et R.123-46-1 du code de l'environnement.

Coordonnées des autorités compétentes sur ce programme :

Pour la prise de décision :

Préfet de la région BRETAGNE
3 rue Martenot
35000 Rennes
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Outils/Nous-contacter>

Pour fournir des renseignements pertinents :

DREAL Bretagne
L'Armorique
10 rue Maurice Fabre CS 96515
35065 RENNES CEDEX
spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Pour recueillir les observations ou questions,
notamment sur les conditions de la participation
du public :